



COMPTE-RENDU REUNION CSSCT extraordinaire du 28/01/2025

Personnes participantes à la commission :

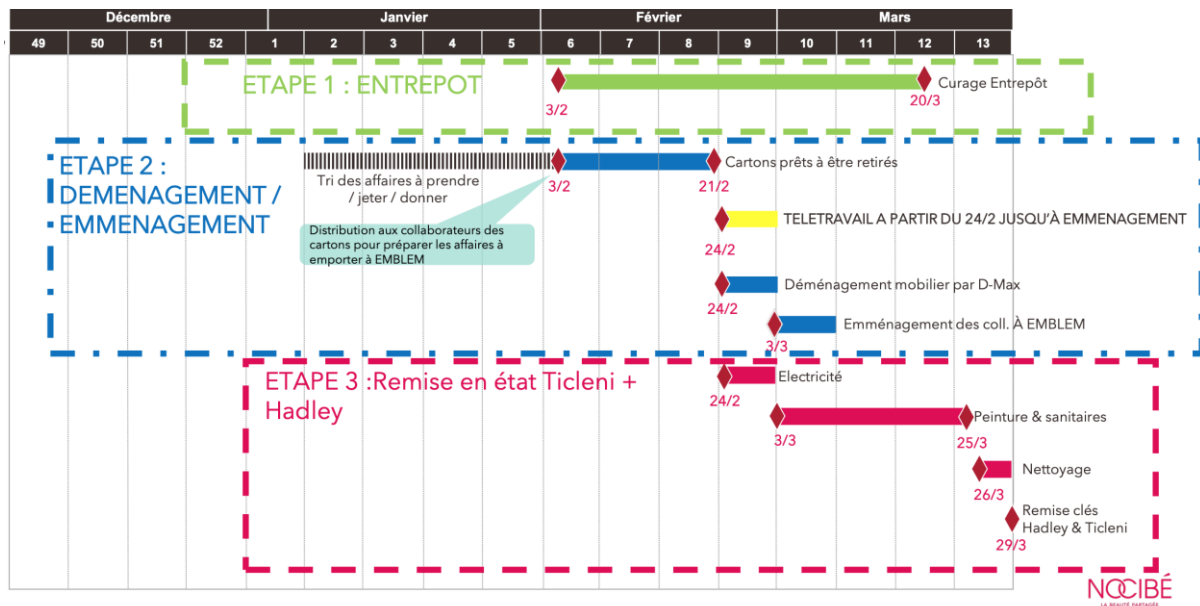
Direction : Michael CLABAUX, Laurine GRABCZAK, Zohra CHATER

Elus du CSSCT : présents : Ida Dufromont, Sophie Esnault

Modalités d 'exercices du déménagement de l'entrepôt et des bureaux

A partir du lundi 3/02/2025 déménagement de l'entrepôt

Planning pour les conditions de travail



Etape 1 : DU 3/02 au 20/03 Curage de l'entrepôt

Etape 2 : Du 3/02 au 21/02 préparation des cartons

Du 24/02 au 3/03 télétravail pour tous les collaborateurs sauf pour le service achat location d'une salle

Le 03/03 Emménagement des collaborateurs à Emblem

Etape 3 : Remise en état sur Ticleni et Hadley

Le 24/02 remise en état de l'électricité

Le 03/03 remise en état peinture et sanitaire

Le 26/03 nettoyage

Le 29/03 remise des clés

Les Principaux enjeux sécurité

ETAPE	DESCRIPTION	RISQUES	MESURES DE PREVENTION
0) VIDAGE ENTREPOT ET TRAVAUX PREPARATOIRES Du 27/1 au 31/1	Enlèvement des marchandises de l'entrepôt Ticleni vers Geodis Retrait des compacteurs	Multiplication des flux	Lissage des transports afin de ne pas avoir un nombre supérieur de transports VS habituellement Fermeture de la voie à la circulation en dehors des horaires d'arrivée et de sortie habituels des collaborateurs
1) CURAGE ENTREPOT Du 03/2 au 20/3	Démantèlement des racks, convoyeurs, démontage mezzanine, gares et postes de travail	Co activité entre les salariés et les sociétés intervenantes Co activité entre les sociétés entre elles Travail en hauteur (8m) / Chute d'objets / Risque électrique / Circulation d'engins	Balisage / Cloisonnement du chantier / Blocage des badges salariés bureaux Restriction d'accès (Accès bureaux vers entrepôt interdit) Ségrégation des flux pour éviter les interactions avec les salariés lors des circulations Plan de préventions, Contrôle des identités et vérification des dossiers administratifs (travailleurs détachés) - Recours à une société de coordination des travaux pour contrôle et support technique (MODUO)
2) DEMENAGEMENT / EMMENAGEMENT Du 24/2 au 05/3	Enlèvement et Stockage des meubles donnés aux collaborateurs Enlèvement des bornes électriques (A confirmer)	Co activité avec les sociétés intervenantes + avec les salariés Coupures électriques	Stockage au niveau du parking visiteurs / Option Hadley Aménagement des créneaux d'enlèvement pour le retrait des meubles afin d'éviter les interactions (WE du 1 et 2 Mars // A CONFIRMER) Télétravail à compter du 24/2 jusqu'à emménagement progressif pour éviter les risques de heurts avec les salariés qui circulent + impacts opérationnels lors du retrait des meubles Location de salles de réunions pour les négociations marques Evacuation des bacs par la logistique depuis les mezzanines
3) REFIT HADLEY ET TICLENI Du 24/2 au 29/3	Travaux d'électricité, de plomberie, peintures, remise en état des bâtiments et nettoyage	Co activité entre les salariés et les sociétés intervenantes Co activité entre les sociétés intervenantes Coupures électriques	Télétravail à compter du 24/2 jusqu'à emménagement pour éviter les risques d'électrocution, de courts circuits, de nuisances olfactives, sonores + impacts opérationnels (coupures électriques pendant les travaux pour sécuriser les interventions type changement de prise par exemple)

Communication sur le télétravail pour les collaborateurs, les alternants savoir s'ils sont équipés (connexion, ordinateur, courrier etc..)

Ligne téléphonique teams ou nicolab

Modalités du déménagement

1) Modalités pratiques

- D BOX Noir Effets perso
- D BOX Blanche Matériel Armoires
- Pile de 3 cartons max soit 1,20m
- Stockage des D BOX Blanches au plus proche des armoires de stockage

2) Modalités de sécurité pour le retrait des meubles

- Etiqueter les cartons selon les consignes de Delphine, bien les respecter
- Formulaire à remplir fourni par Nocibé
- Présentation de la pièce d'identité selon un créneau défini par Nocibé / Un délégataire peut venir à la place de Nocibé sous réserve qu'il a sa pièce d'identité
- Pas de repasse possible
- Prévoir le véhicule adéquat
- Retrait le WE
- Rouler au pas
- Personne ne sort du véhicule sauf pour ouvrir le coffre
- Evacuation des cartons 1h de plus prévu jusqu'au 31 Janvier

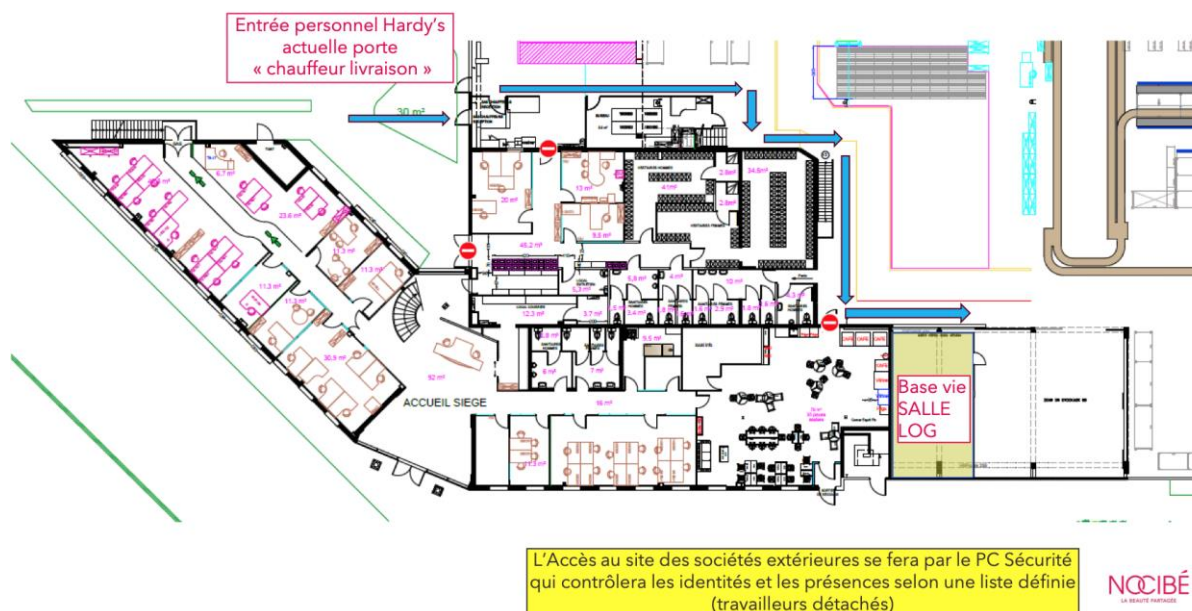
5

NOCIBÉ
LA DÉMOCRATIE EN MOUVEMENT

Pour les retraits des meubles parking visiteur le samedi 01/03 il y aura un planning avec des horaires de retrait ne pas oublier pièce d'identité (120 collaborateurs)

Accès et circulations

ETAPE 1 ACCÈS HARDY'S INDUSTRIES (25 PERSONNES)



ACCES RDC TICLENI ETAPE 1

Les livraisons de colis se feront à l'accueil et non plus à l'entrepôt (service MP, Com Interne etc)
L'accès aux vestiaires et douches ne sera plus possible durant les travaux de l'entrepôt.

Tous les accès depuis les bureaux vers l'entrepôt seront interdits à compter du 1^{er} Février

Chemin de circulation des salariés : Accès Ticleni obligatoire par l'accueil ou la salle de pause



NOCIBÉ
LA BEAUTÉ MATÉRIELLE

ACCES ETAGE TICLENI ETAPE 1

Tous les accès depuis les bureaux vers l'entrepôt seront interdits (mezzanine par exemple) à compter du 1^{er} Février

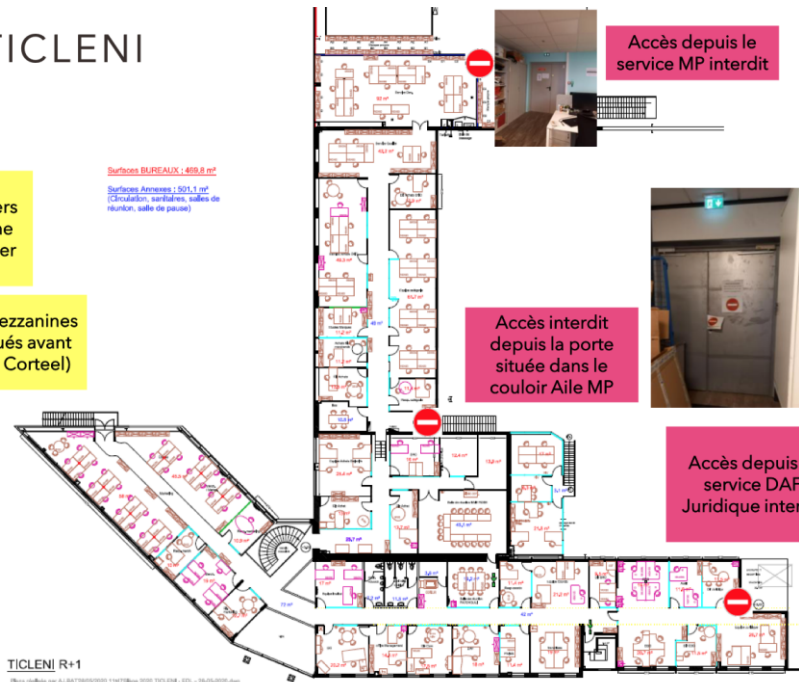
L'ensemble du matériel stocké sur les mezzanines appartenant aux salariés doit être évacués avant le 31 Janvier 2025 (cf mail de Delphine Corteel)

Surfaces BUREAUX : 459,8 m²
Surfaces Annexes : 505,1 m²
(Circulation, sanitaires, salles de réunion, salle de pause)

Accès depuis le service MP interdit

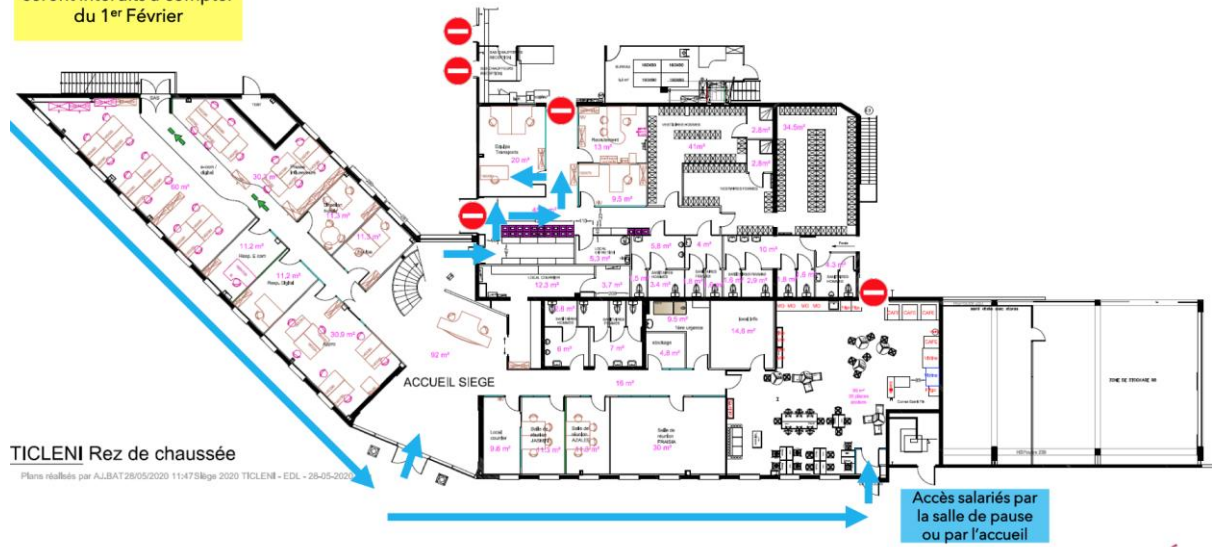
Accès interdit depuis la porte située dans le couloir Aile MP

Accès depuis le service DAF Juridique interdit



Tous les accès depuis les bureaux vers l'entrepôt seront interdits à compter du 1^{er} Février

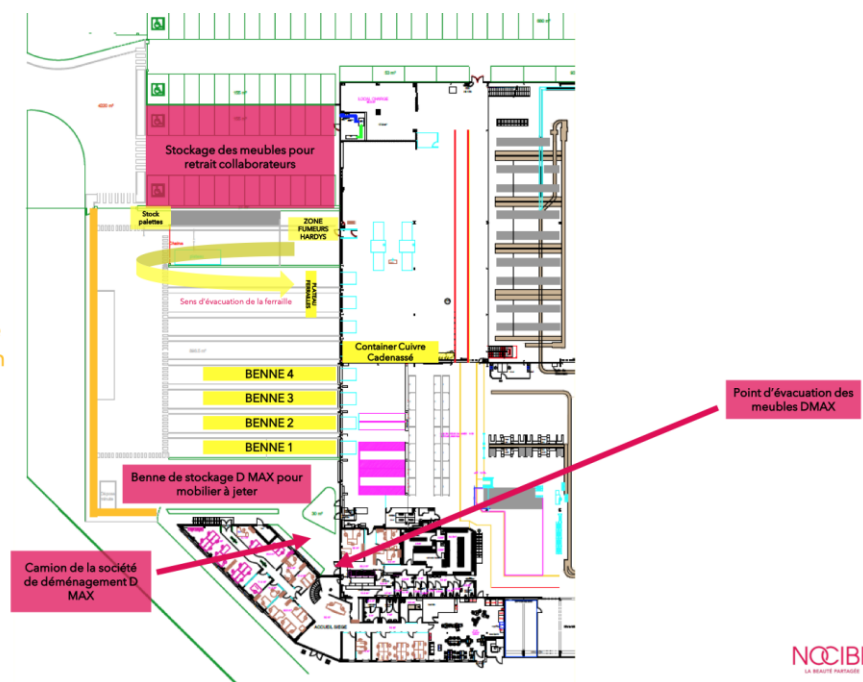
ACCES SERVICE TRANSPORT ETAPE 1



NOCIBÉ
LA BIENNE FORMÉE

Aires de stockage

Barrières de sécurité le long du passage piéton



NOCIBÉ
LA BIENNE FORMÉE

Visite emblem 15H cette après-midi